



Organisation des Nations Unies
pour l'alimentation
et l'agriculture



© FAO/Makhtousse Sarr

Intégration de la résilience climatique dans la production agro-pastorale pour la sécurité alimentaire dans les zones rurales vulnérables à travers l'approche des champs-écoles-paysans

Projet: GCP/SEN/065/LDF

Date du projet: Janvier 2015 - Décembre 2020

FORMATION DE FACILITATEURS DE CHAMP ÉCOLE AGRO-PASTORAL (FDF CEAP)

Les champs écoles constituent un important pilier de la logique d'intervention du projet. L'approche, développée par l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO) depuis plus de deux décennies, vise à optimiser les capacités techniques et organisationnelles des communautés de base pour améliorer leur résilience et leur qualité de vie.

Les champs-écoles offrent aux producteurs et aux productrices l'occasion « d'apprendre en pratiquant », tout en étant impliqué(e)s dans l'expérimentation, les discussions et la prise de décisions. Ils visent à les doter d'outils qui leur permettront d'analyser leurs propres pratiques et d'identifier des solutions spécifiques aux problèmes qu'ils (elles) rencontrent.

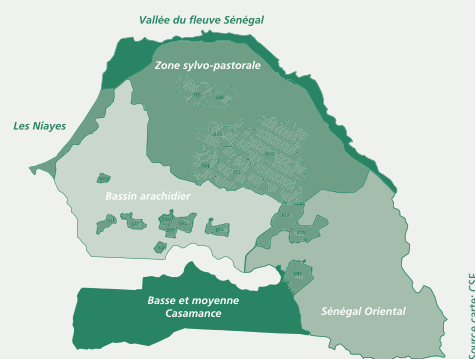
Les champs écoles servent également de cadres de transfert d'innovations et de techniques agropastorales.

Si les champs école paysans (CEP), orientés sur la production végétale, sont assez bien connus au Sénégal, les champs écoles agropastoraux, intégrant la production animale et le pastoralisme, constituent une nouveauté pour notre pays. Aussi la FAO a démarré en 2016 la mise en œuvre de cette approche à titre pilote, dans le contexte du Ferlo (Zone Sylvopastorale), dans le cadre du projet « Résilience climatique ». En 2019, l'approche champ école agropastoral a été étendue au Bassin arachidier et au Sénégal oriental.

ZONES D'INTERVENTION

17 communes dans 7 régions administratives (Louga, Matam, Diourbel, Fatick, Kaffrine, Kaolack, Tambacounda)

3 zones éco géographiques (le Ferlo ou zone Sylvo-pastorale, le Bassin arachidier et le Sénégal Oriental)



RÉALISATIONS



L'apprentissage par la pratique



Quatre promotions de techniciens formées
à Linguère, entre novembre 2016 et octobre 2018
et à Koungheul, entre juillet 2019 et février 2020



Une promotion de facilitateurs relais (producteurs) formée à Younouféré et Dayane (département de Ranérou) et à Labgar et Tessékéré (département de Linguère) entre mars et décembre 2019

Le programme est conduit dans la Zone sylvo pastorale en partenariat avec le Projet d'Appui à la Sécurité Alimentaire dans les régions de Louga, de Matam et de Kaffrine (PASA LouMaKaf), l'ONG Agronomes et Vétérinaires sans Frontières (AVSF), l'Agence Nationale de la Grande Muraille Verte (ANGMV), l'Agence nationale de conseil agricole et rural (ANCAR), le Projet Régional d'Appui au Pastoralisme au Sahel (PRAPS Sénégal), le Projet Action contre la Désertification (ACD), la Réserve de Faune du Ferlo Nord, l'ONG Heifer International, les Services de l'Elevage et des Eaux et Forêts de Linguère, Ranérou, Louga et Matam, le Conseil des Volontaires Communautaires pour le développement du Sahel (CVCS) et des organisations professionnelles (EGAB, FBAJ, ADID, Kawral et divers groupements de promotion féminine et associations d'unités pastorales).

Dans le Bassin arachidier et le Sénégal oriental, le programme est conduit en partenariat avec le Programme multinational de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2RS) les services de l'Elevage et de l'Agriculture de Fatick, Kaolack, Kaffrine et Tambacounda et la Fédération nationale de producteurs de coton (FNPC).

La formation de facilitateurs (FDF) de champs écoles constitue le point de départ de la mise en œuvre de l'approche champ école. Quatre promotions de techniciens facilitateurs et une promotion de producteurs relais facilitateurs ont été formées. Les trois premières promotions (tous des techniciens) concernent la Zone sylvo pastorale. La quatrième promotion de techniciens concerne le Bassin arachidier et le Sénégal oriental. Quant à la promotion de producteurs relais, elle concerne la Zone sylvo pastorale.

La première promotion de facilitateurs de champs écoles agropastoraux (CEAP), a été formée à Linguère, de novembre 2016 à juillet 2017, dans le cadre d'un processus de formation séquentielle articulé autour de 7 sessions. Elle est constituée de 21 facilitateurs évoluant au niveau de 13 unités pastorales mises en place par PASA LouMaKaf et AVSF.

La formation de la deuxième promotion de facilitateurs de CEAP s'est déroulée de novembre 2017 à août 2018. Elle comprend 21 facilitateurs relevant majoritairement du PRAPS, de l'ANCAR et de l'ANGMV. La troisième promotion d'un effectif de 22 facilitateurs de CEAP, est plus ouverte aux services de l'Elevage et de l'Environnement. Elle a été formée de janvier à octobre 2018.

La quatrième promotion compte 22 facilitateurs relevant du Programme multinational de renforcement de la résilience à l'insécurité alimentaire et nutritionnelle au Sahel (P2RS) les services de l'Elevage et de l'Agriculture de Fatick, Kaolack, Kaffrine et Tambacounda et la Fédération nationale de producteurs de coton (FNPC).

En ce qui concerne les producteurs relais, une promotion d'un effectif de 69 relais a été formée sur quatre sites de la Zone sylvo pastorale répartis entre les départements de Ranérou et de Linguère (Younouféré, Dayane, Labgar et Tessékéré)

La formation a combiné des approches théoriques et pratiques. Elle a été conduite par des Maîtres formateurs en champ école agropastoral, avec l'appui de personnes ressources pour les thèmes techniques.

LES MODULES COUVERTS ONT CONCERNÉ:

1. Modules de base sur l'approche CEAP

- Les concepts, les caractéristiques et les éléments fondamentaux d'un CEP et d'un CEAP;
- Les méthodes et les outils de diagnostic participatif;
- La mise en place d'essais ou d'étude;
- L'analyse de l'agro-écosystème (AAES) et l'analyse de l'écosystème pastorale (AESP);
- L'éducation non formelle;
- La méthodologie des clubs Dimitra en lien avec les champs écoles.

2. Thématiques liées aux bonnes pratiques agropastorales et aux bonnes pratiques d'adaptation au changement climatique (ACC)

- L'amélioration de la santé animale;
- L'amélioration de l'alimentation du bétail;
- L'amélioration des pratiques d'embouche;
- Les bonnes pratiques avicoles rurales;
- Les bonnes pratiques d'élevage des petits ruminants;
- La protection et l'amélioration des pâturages;
- L'amélioration de la production laitière en milieu pastoral;
- La valorisation du lait local;
- La gestion concertée des ressources pastorales;
- L'aménagement et la gestion des points d'eau pastoraux;
- Les bonnes pratiques maraichères;
- Les bonnes pratiques des cultures vivrières;
- La valorisation des produits forestiers non ligneux;
- La gestion des énergies de substitution;
- Les bonnes pratiques agroforestières;
- Les bonnes pratiques d'élevage des équidés;
- Les bonnes pratiques apicoles rurales;
- Les stratégies de gestion durable des terres;
- L'assurance agricole;
- L'amélioration de l'accès aux informations climatiques et météorologiques.



Les modules relatifs à l'amélioration de la santé animale

couvrent les aspects liés à :

- L'épidémiologie participative;
- La définition concertée de plans de prévention et de contrôle des maladies animales prioritaires;
- La veille et l'alerte sanitaire au niveau communautaire.

Les bonnes pratiques vulgarisées en la matière permettent aux éleveurs et agropasteurs de limiter l'impact des maladies animales sur la productivité des troupeaux.

Les modules portant sur l'amélioration de l'alimentation du bétail

visent à améliorer et mieux valoriser les ressources alimentaires locales, en vue d'optimiser les performances des troupeaux. Les bonnes pratiques diffusées à ce niveau concernent :

- Les cultures fourragères (Pennisetum purpureum ou Néma ou Maralfalfa, Niébé fourrager);
- Le traitement de la paille à l'urée;
- La fabrication des blocs multi nutritionnels.



Blocs multi nutritionnels prêts à l'emploi à Vélingara Ferlo



Traitement de la paille à l'urée au CEF de Linguère



Travaux pratiques sur la parcelle fourragère du CEF à Linguère

Les modules relatifs à l'amélioration des productions animales

visent à accroître les productions tout en limitant les coûts, à générer des revenus plus substantiels pour les agropasteurs et à améliorer la sécurité alimentaire et la nutrition des familles. Ils concernent essentiellement :

- Les bonnes pratiques avicoles rurales (mise en place de poulaillers améliorés, vaccination et déparasitage des volailles, distribution de compléments alimentaires « faits maison »);
- L'amélioration des pratiques d'embouche bovine et ovine en milieu agropastoral;
- Les bonnes pratiques d'élevage des petits ruminants;

- L'amélioration de la production laitière. Ce module, couplé à celui sur la valorisation du lait local, permet de mieux valoriser les surplus de lait des familles pendant l'hivernage (notamment à travers la fabrication de fromage traditionnel amélioré) et d'améliorer la disponibilité de lait en saison sèche à travers la stabulation et la complémentation;
- Les bonnes pratiques d'élevage des équidés;
- Les bonnes pratiques apicoles rurales.



Séance d'AESP au niveau du poulailler du CEF à Linguère



Fabrication d'aliment volaille fait maison au CEF de Koungheul

Les modules portant sur la gestion concertée des ressources pastorales, la protection et l'amélioration des pâturages

visent à favoriser un accès équitable et durable aux ressources pastorales et à préserver et améliorer les ressources pastorales. Ils mettent un focus sur les processus d'élaboration participative de plans de gestion des unités pastorales, de leur mise en œuvre et de leur suivi, ainsi que sur la prévention des feux de brousse et les techniques de restauration des pâturages dégradés, mais également les législations et conventions locales sur la gestion des ressources naturelles.

Les modules relatifs aux bonnes pratiques des cultures vivrières et maraichères

visent à amener les producteurs à maîtriser les bonnes pratiques de production agricole. Un accent particulier est mis sur le choix des espèces et variétés adaptées et les itinéraires techniques appropriés



Travaux pratiques sur la parcelle maraichère du CEF à Koungheul



© FAO/Malick Faye



© FAO/Sylvain Cherkaoui

CONTACTS

Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture Représentation au Sénégal

15, rue Calmette x rue
Amadou Assane Ndoye
BP 3300 Dakar | Sénégal
Tél. : (+221) 33 889 16 66
Fax : (+221) 33 889 16 70
E-mail : FAO-SN@fao.org
www.fao.org/senegal
Twitter: @FAOSenegal

Gouantoueu Guei

Gouantoueu.Guei@fao.org

Makhfousse Sarr

Makhfousse.Sarr@fao.org

Mame Diene

Mame.Diene@fao.org

Malick Faye

Malick.Faye@fao.org

Cheikh Pène

Cheikh.Pene@fao.org

Les modules portant sur les bonnes pratiques agroforestières visent à conserver et restaurer les agroécosystèmes. Un focus est mis sur:

- La régénération naturelle assistée;
- La mise en place de pépinières communautaires;
- Les techniques de reboisement.



Fabrication de blocs multi nutritionnels au CEF de Kounghoul

Les modules relatifs à la valorisation des produits forestiers non ligneux et à la gestion des énergies de substitution visent à mieux tirer parti des produits de cueillette et réduire la pression sur les ligneux dans le cadre d'une gestion durable des écosystèmes. Un accent particulier est mis sur:

- Les techniques de transformation, de conditionnement et de conservation des produits;
- La vulgarisation des foyers améliorés.

Les modules portant sur les bonnes pratiques d'élevage des équidés visent à outiller les facilitateurs sur les éléments fondamentaux relatifs au bien-être des équidés et à l'optimisation de leurs performances au profit de l'exploitation pastorale et agropastorale.

Les modules portant sur les bonnes pratiques apicoles visent à renforcer les capacités des apiculteurs à travers la diffusion de techniques améliorées d'exploitation et une meilleure valorisation du miel.

Les modules portant sur l'amélioration de l'accès aux informations climatiques et météorologiques visent à aider les éleveurs et agropasteurs à mieux organiser la gestion des risques liés aux aléas climatiques.



Fabrication de fromage traditionnel amélioré au CEF de Linguère



Certains droits réservés. Cette œuvre est mise à disposition selon les termes de la licence CC BY-NC-SA 3.0 IGO

